



LA SEINE-SAINT-DENIS ET PARIS S'ENGAGENT POUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE 2024

*Séance extraordinaire du Conseil départemental le 7 mai,
en présence d'Anne Hidalgo*



Séance extraordinaire
du Conseil départemental
de la Seine-Saint-Denis

Judi 7 mai à 10h30

Présidée par **Stéphane Troussel**,
Président du Conseil départemental

En présence d'**Anne Hidalgo**,
Maire de Paris

et de **Erich Batailly**,
Président du Comité Départemental
Olympique et Sportif (CDOS) de
la Seine-Saint-Denis

**Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis se réunira jeudi
7 mai à 10h30 en séance extraordinaire consacrée aux Jeux
olympiques de 2024.**

A cette occasion, Stéphane Troussel, Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, a souhaité convier Anne Hidalgo, Maire de Paris, à assister aux débats et aux échanges.

En effet, la candidature de la France pour l'organisation de cet événement, bien que portée par le mouvement sportif, sera soutenue conjointement par la Ville de Paris et le Département de la Seine-Saint-Denis. La présence d'Anne Hidalgo marque la volonté forte qui anime les deux collectivités de travailler ensemble pour faire des Jeux olympiques le ciment de la future Métropole du Grand Paris.

Lors de cette séance, seront abordées toutes les thématiques liées à l'accueil des Jeux sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. Les élus pourront ainsi exprimer leur volonté de faire de cet événement d'ampleur internationale une vitrine pour notre Département, jeune et ouvert sur le monde.

Pour être retenue, la candidature aux Jeux olympiques de 2024 devra être soutenue par les territoires qui accueilleront les épreuves, les sportifs et les spectateurs. C'est une opportunité de développement économique et urbain pour la Seine-Saint-Denis, à laquelle le Département souhaite se préparer au plus tôt et au mieux.



CONTACT PRESSE

**Conseil départemental de
la Seine-Saint-Denis :**

Géraldine Guillot
gguillot@cg93.fr
06 08 98 32 06